

**La Direction des Relations avec les Usagers, des Affaires générales et de la Communication** intervient dans différents domaines :

- les relations avec les usagers et les questions médico-légales (gestion des demandes d'accès aux dossiers médicaux, relation avec la police justice, animation et suivi administratif de la Commission des Usagers,...);
- la stratégie et les projets transversaux de l'établissement (élaboration et suivi du Projet d'Etablissement, du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, des divers conventions, du rapport d'activité, du Plan Blanc, des dossiers d'autorisations,...);
- les affaires générales (élaboration et suivi des divers conventions, partenariats, du rapport d'activité, du Plan Blanc, des dossiers d'autorisations,...);
- et la communication interne et externe (mise en place d'outils de communication interne et externe, diffusion d'information, relation presse,...).

Parallèlement, elle est chargée de la gestion et du suivi de différents services rattachés : le service des tutelles, l'aumônerie et le service social.